



*Courrier type envoyé par les sections retraités des départements*

Madame la députée, Monsieur le député,

En 9 ans, de 2008 à 2017, le pouvoir d'achat des retraités français a diminué de 7.8% par rapport au Salaire Mensuel de Base, ce qui correspond à une érosion des pensions de retraites de 0.86% par an.

Cette tendance s'est aggravée ces quatre dernières années pour atteindre 1.17% par an.

Les causes de ce décrochage sont connues:

- Indexation des pensions sur l'évolution de l'indice des prix à la consommation,
- Mesures fiscales et prélèvements sociaux défavorables aux retraités,
- Gel des pensions pendant plusieurs années,
- Report total, cumulé jusqu'à un an de la date de revalorisation des pensions...

Les mesures adoptées dans la loi de finance de la sécurité sociale 2018 : la majoration du taux de CSG de 1.7 point et le report de la revalorisation des pensions au 1<sup>er</sup> janvier 2019 ont provoqué la colère des retraités laquelle s'est exprimée massivement dans la rue le 15 mars dernier.

Les retraités ne supportent plus d'être stigmatisés comme des privilégiés appartenant à « une génération dorée ». Ils déplorent que leur action bénévole dans la société, leur investissement dans le monde associatif, leur rôle d'aidants et de soutien aux familles ne soient davantage reconnus par la société.

Alors que l'inflation mesurée fin février 2018 sur les 12 derniers mois s'élève selon l'INSEE à 1.2%, 2018 sera une nouvelle année blanche pour la revalorisation des retraites.

C'est pourquoi l'UNSA Retraités tient à porter à votre connaissance ses revendications pour l'amélioration du pouvoir d'achat des retraités.

- Revalorisation des petites retraites,
- Compensation intégrale de la majoration de CSG pour les 7.5 millions de retraités qui la subissent depuis janvier 2018,

- Revalorisation de l'ensemble des pensions au 1<sup>er</sup> octobre 2018 sur la base de l'inflation constatée entre le 31 août 2017 et le 31 août 2018,
- Ouverture de négociations pour une révision des règles de réévaluation des pensions tenant compte à la fois de l'évolution de l'indice des prix à la consommation et de l'évolution du salaire mensuel de base.
- Institution d'un rendez-vous annuel entre les organisations syndicales de retraités et le gouvernement pour une discussion autour de la revalorisation des pensions.

Nous souhaitons que vous preniez en compte la situation réelle des retraités et que lors des débats budgétaires sur les questions les concernant, vous souteniez ou proposiez des mesures permettant de restaurer le pouvoir d'achat des retraités fortement dégradé ces dernières années.

En espérant que vous soutiendrez notre demande, je vous prie de croire, Madame la Députée, Monsieur le Député, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.